

1^{ère} session 2025

Métiers Nature – Jardin – Paysage – Forêt



A l'issue de sa formation, le titulaire du bac pro peut travailler comme ouvrier qualifié dans une entreprise de travaux forestiers puis devenir chef d'équipe. Dans ce cas, il sera chargé de préparer et organiser les chantiers. Il évalue, par exemple, les besoins en matériels et matériaux. Il répartit les tâches à l'intérieur de l'équipe, assure la sécurité sur le chantier, contrôle la qualité du travail effectué. Il sélectionne les arbres à abattre en fonction de la qualité des bois... Il peut organiser et réaliser différents types de chantiers : travaux d'entretien et de renouvellement de peuplements forestiers tels que semis et plantations, élagage... Il peut également réaliser des travaux d'exploitation du bois : abattage, façonnage, débardage...

Il réalise des opérations d'entretien du patrimoine forestier ou des travaux d'abattage et de façonnage. Il peut participer à la gestion d'un chantier (devis, préparation et organisation des travaux dans le respect des règles et des techniques de sécurité...).

S'il travaille en gestion d'entreprise, il prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la structure qui l'emploie en matière d'organisation et de gestion des ressources humaines, du matériel et des équipements.

La maîtrise d'outils et d'applications numériques, des nouvelles technologies de communication (informatique embarquée, GPS, logiciel de cartographie...), et de bureautique, est indispensable quel que soit le poste occupé.



Débouchés

L'ouvrier qualifié en travaux forestiers peut exercer son activité dans une entreprise de travaux forestiers ou d'exploitation forestière, une scierie, une coopérative, ou pour le compte d'un expert ou d'un propriétaire forestier privé ou public.

L'agent forestier peut travailler chez un prestataire de services, dans une exploitation forestière, une scierie, une coopérative ou un groupement forestier. Il peut aussi trouver un emploi chez un propriétaire ou expert forestier, à l'Office national des forêts (sur concours). Après expérience, le professionnel peut également s'installer à son compte : organiser le fonctionnement de son entreprise, analyser ses résultats technico-économiques, prévoir des investissements...

Métier(s) accessible(s) :

- Agent / Agente de maîtrise d'exploitation forestière
- Forestier / Forestière
- Agent technique forestier / Agente technique forestière
- Chef d'équipe de travaux forestiers
- Chef de district forestier
- Conducteur / Conductrice de travaux forestiers
- Contremaître / Contremaîtresse d'exploitation forestière
- Populiculteur / Populicultrice
- Exploitant forestier / Exploitante forestière
- Sylviculteur / Sylvicultrice



Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Métiers Nature-Jardin-Paysage-Forêt

Qualités requises :

- Gout pour le travail manuel
- Bonne résistance physique
- Sérieux et autonome
- Sens artistique



Programme

Classe de 2^{nde}

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire-Géographie	1h
Langue vivante	2h
Education socioculturelle	1h
E.P.S.	2h
Biologie-Ecologie	2h
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	1h
SESG/Gestion entreprise	1h
STAE/aménagement forestier – TP	1h
STAE/aménagement forestier	3h
STAE/Gestion aménagement espaces naturels	3h
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	2h
Sc et tech professionnelle	1h

Classe de 1^{ère} et Tle

Enseignements obligatoires	Horaire hebdo
Lettres modernes	2h
Histoire Géographie/EMC	1h45
Langue vivante	1h45
Education socioculturelle	1h30
EPS	2h
Documentation	0h30
Biologie-Ecologie	2h45
Mathématiques	2h
Physique-Chimie	1h
TIM	0h30
SESG/gestion entreprise	2h30



STAE/aménagement forestier – TP	0h45
STAE/aménagement forestier	4h30
Sc. Techno équipement/Agroéquipement pratiques encadrées	0h45
Sc. Techno équipement/Agroéquipement	0h45
Sc. Et Techniques professionnelles	1h



Enseignements professionnels

Techniques forestières : régénération et récoltes étalées dans le temps, mélange des espèces, traitements raisonnés... Gestion de chantier, planning de travaux, coût de revient prévisionnel d'un chantier...

En TP : évaluer le volume d'un lot de bois, effectuer des mesures de hauteurs, de diamètres d'arbres, et proposer ensuite une destination (bois pour la charpente, la menuiserie, le chauffage...), travaux de plantation d'abattage, d'élagage...

Entretien des équipements : nettoyer une tronçonneuse, changer la chaîne, conduire un tracteur, remplacer une durite, régler des courroies...

Gestion d'entreprise : établir un devis, un contrat de travaux, une facture...

Étude des écosystèmes forestiers : les atouts et contraintes des sols pour une exploitation forestière, les perturbations possibles d'un écosystème



Stage

Stage(s) en milieu professionnel : 14 à 16 semaines, sur les deux années du cycle terminal, dont 11 sont prises sur la scolarité. Elles sont consacrées au(x) stage(s) individuel(s) en entreprises. Les 14 semaines de stage individuel (dont 11 prises sur la scolarité) préparent en particulier, aux épreuves E6 « Expérience en milieu professionnel » et E7 « Pratiques professionnelles ».

Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise l'éducation à la santé, à la sécurité, et au développement durable en mettant l'accent sur l'action et une démarche de projet.

Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle

Stage collectif valorisation du vécu en milieu professionnel : 1 semaine

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise une valorisation optimale des séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.

Ce stage vise à

- S'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel
- Lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité
- Exploiter les vécus en milieu professionnel.



Examen

E1 : Approches scientifique et technologique

- Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique, coeff. 1.25
- Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre., coeff. 0.5
- Exploiter la modélisation d'un phénomène, coeff. 1.25

E2 : Culture humaniste

- Analyser l'information, coeff. 0.5
- Élaborer une pensée construite, coeff. 1
- Formuler un point de vue argumenté et nuancé, coeff. 1.5

E3 : Inscription dans le monde culturel et professionnel

- Exprimer ses aspirations dans une culture commune, coeff.0.75
- Positionner son projet professionnel, coeff. 0.25
- Communiquer avec le monde, coeff. 1

E4 : Engagement dans un projet collectif

- Développer un mode de vie actif et solidaire, coeff. 1
- Mettre en œuvre un projet collectif, coeff. 0.5
- Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif, coeff. 0.5

E5 : Raisonner des choix techniques

- Identifier des enjeux d'interventions forestières, coeff. 2

E6 : Expériences professionnelles

- Préparer le travail pour un chantier forestier, Réaliser le suivi d'un chantier forestier coeff. 3

E7 : Pratiques professionnelles : Réaliser les travaux d'exploitation forestière

- Réaliser les travaux d'abattage manuel, coeff. 1
- Réaliser les travaux de préparation de bois prêts à être transportés, coeff. 1

E7 : Pratiques professionnelles : Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

- Réaliser les travaux de mise en place des peuplements, coeff. 1
- Réaliser les travaux d'amélioration des peuplements, coeff. 1

E7 : Pratiques professionnelles : Maintenir les équipements en état de fonctionnement

- Réaliser les opérations de maintenance préventive des tracteurs forestiers et de leurs équipements, coeff. 0.25
- Réaliser les opérations de maintenance corrective des tracteurs forestiers et des matériels portatifs, coeff. 0.25

E7 : Pratiques professionnelles : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers, coeff. 0.5

Epreuves facultatives EF1 EF2 : points > 10



Les enseignements facultatifs pouvant être proposés dans les établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat sont les suivants : Langues vivantes étrangères, langues et cultures régionales, langue des signes française, Hippologie et équitation, Pratiques professionnelles et projets, Pratiques physiques et sportives, Pratiques sociales et culturelles (pratiques culturelles et artistiques, technologies de l'informatique et du multimédia).

L'unité facultative de mobilité valide les résultats d'une période de formation effectuée en milieu professionnel dans un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre-échange, dans le cadre de la préparation au diplôme du baccalauréat professionnel.

L'unité facultative « engagement citoyen » permet aux apprenants inscrits aux diplômes du baccalauréat professionnel de valoriser leur engagement citoyen dans et hors de l'établissement. L'évaluation de cette unité facultative s'appuie sur les acquis obtenus à l'occasion de situations d'engagement dans le cadre de la vie sociale des candidats

Poursuite d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTSA Gestion forestière
- BTSA Technico-commercial spécialité produits d'origine forestière
- Certificat de spécialisation Technicien cynégétique

Pour connaître les poursuites d'études consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Aude (11)

Limoux - Lycée privé Saint-Joseph Limoux (Privé) **I**

Lozère (48)

Peyre-en-Aubrac - Maison familiale rurale d'éducation et d'orientation - Javols (Privé) **I A**

Hautes-Pyrénées (65)

Vic-en-Bigorre - Lycée général et technologique agricole Jean Monnet (Public) **I**

Tarn (81)

Saint-Amans-Soult - Lycée professionnel agricole André Alquier (Privé) **I**

I Formation initiale

A Formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20](tel:0565609820) - cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel
05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr